

ISO-9001/14001-zertifiziert

Bussard + Co. AG
Lack- und Farbenfabrik
Ifangstrasse 97
8153 Rümlang / SchweizTelefon +41 (0)44 817 73 73
Fax +41 (0)44 817 73 00www.bosshard-farben.ch
bosshard@bosshard-farben.ch

Conditions générales de vente

Domaine d'application

Les présentes Conditions générales de vente ont force obligatoire si elles sont déclarées applicables sur la confirmation de prix et de commande par Bosshard + Co AG. En commandant la marchandise, l'acheteur déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes Conditions générales de vente. Les conditions de teneur divergente de l'acheteur ou les accords supplémentaires sont uniquement valables si elles ont été acceptées par Bosshard sous forme écrite (y compris par courrier électronique).

Prix

Les prix spécifiés dans la liste de prix sont indiqués à titre indicatif et s'entendent hors taxe sur les COV et hors TVA. La taxe sur les COV est indiquée séparément dans la liste de prix et figure sous forme détaillée sur toutes les factures.

Livraisons

L'acheteur s'engage à enlever la marchandise à la date de livraison convenue dans la mesure où les parties ne sont pas convenues d'une livraison par Bosshard. Les Conditions générales de livraison s'appliquent aux livraisons réalisées par Bosshard. Les livraisons partielles sont autorisées. Si l'acheteur n'enlève pas la marchandise à la date de livraison convenue, Bosshard sera en droit de facturer des frais de dépôt ou de livrer la marchandise à l'acheteur conformément aux Conditions générales de livraison. Dans ce cas, l'acheteur s'engage à prendre en charge les frais de livraison.

Modalités de paiement

Les factures sont payables à 30 jours nets date de facture. En cas de retard de paiement et après mise en demeure préalable, un intérêt moratoire de 5% sera facturé à partir de la date d'échéance. Bosshard se réserve le droit de faire part de ses mauvaises expériences en matière de paiements à un pool d'informations.

Retours de marchandises

Les retours de marchandises ne sont acceptés qu'après notification préalable. La marchandise retournée doit être dans un état irréprochable et dans l'emballage d'origine. Les emballages ouverts, les produits à durée de conservation limitée, les produits spéciaux et les teintes spéciales ainsi que les différents éléments de produits à plusieurs composants ne peuvent pas être retournés.

La valeur de reprise est calculée sur la base de la valeur nette de la marchandise, après déduction d'une moins-value et des rabais accordés. Les avoirs remis ne peuvent pas dépasser 80% de la valeur nette de la marchandise. Les éventuels coûts de transport et de mise au rebut sont facturés.

Si le motif du retour est imputable à Bosshard + Co. AG, le montant initialement versé sera restitué dans sa totalité.

Garantie

Dans la mesure où la marchandise est traitée dans le délai indiqué dans la description du produit, Bosshard garantit que celle-ci n'a aucun défaut susceptible d'annuler ou de réduire considérablement son aptitude à l'utilisation prévue dans la description du produit. Toute extension de garantie est exclue. Est notamment exclue la garantie de défauts résultant de l'application et de dommages consécutifs intervenant éventuellement suite à cette application. Les défauts doivent faire l'objet d'une réclamation présentée immédiatement, au plus tard toutefois 5 jours après réception de la marchandise. En présence d'un défaut, l'acheteur a uniquement le droit d'échanger la marchandise. Tout droit à l'annulation de la vente ou à une réduction de prix est expressément exclu. Les actions en garantie pour les défauts de la marchandise sont prescrites deux ans après la date de livraison convenue.

Reprise des récipients

Tous les récipients sont à usage unique. Ils ne sont pas repris, sauf en cas de livraison en conteneurs.

Responsabilité

Toute responsabilité contractuelle ou non contractuelle pour négligence de moyenne ou faible importance est exclue.

Droit applicable et lieu de juridiction

Le droit suisse est applicable. Le tribunal compétent est celui du siège de Bosshard + Co. AG.

Conditions générales de livraison

Domaine d'application

Les présentes Conditions générales de livraison ont force obligatoire si l'acheteur se fait livrer la marchandise par Bosshard. En commandant la marchandise à livrer, l'acheteur déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes Conditions générales de livraison. Les conditions de teneur divergente de l'acheteur ou les accords supplémentaires sont valables uniquement si Bosshard les a acceptées par écrit (y compris par courrier électronique).

Frais de livraison par Bosshard

Participation aux frais de transport

Un supplément de 11 centimes par kilo/litre/pièce est facturé comme participation aux frais de transport (combustible, RPLP, etc.) pour toute livraison. Sur la facture, ce montant est porté comme poste distinct. Ce montant de base peut être ajusté à tout moment.

Frais de transport

Pour autant que le montant de la facture atteigne ou dépasse CHF 500.00 et que des moyens de transport normaux sont utilisés, seule la participation aux frais de transport est facturée. Les suppléments pour livraisons express ou à terme sont facturés suivant le barème ci-après. Dans tous les autres cas, les tarifs suivants s'appliquent:

Départ usine / point de vente (sans le point de vente de Coire)

Zone 1	environs immédiats (jusqu'à 4 km env.)	pas de frais de transport supplémentaires
Zone 2	environs proches (jusqu'à 10 km)	CHF 30.00 par livraison
Zone 3	environs plus éloignés (plus de 10 km env.)	CHF 50.00 par livraison

Départ point de vente de Coire

1 - 2 kg	CHF 14.10	11 - 15 kg	CHF 21.70	41 - 50 kg	CHF 49.40
3 - 5 kg	CHF 15.70	16 - 20 kg	CHF 24.10	51 - 100 kg	CHF 52.80
6 - 7 kg	CHF 18.10	21 - 30 kg	CHF 39.80	à partir de 101 kg Tarif longue distance	
8 - 10 kg	CHF 19.40	31 - 40 kg	CHF 45.70		

Suppléments pour livraisons express / livraisons à terme / avis de livraison

Les livraisons express donnent lieu à la facturation du supplément suivant par livraison:

Livraison jusqu'à 08 h 00	CHF 80.00
Livraison jusqu'à 10 h 00	CHF 50.00
Livraison à une heure définie	CHF 50.00
Avis de livraison par téléphone par avis	CHF 5.00

Frais par envoi postal

Poids brut	PostPac Priority	Emballage	Swiss-Express Lune	Emballage
jusqu'à 2 kg (petits colis)	CHF 9.00	+ CHF 4.00	CHF 18.00	+ CHF 4.00
jusqu'à 5 kg	CHF 11.00	+ CHF 4.00	CHF 20.00	+ CHF 4.00
jusqu'à 10 kg	CHF 12.00	+ CHF 6.00	CHF 24.00	+ CHF 6.00
jusqu'à 20 kg	CHF 18.00	+ CHF 8.00	CHF 27.00	+ CHF 8.00
jusqu'à 30 kg	CHF 22.00	+ CHF 10.00	CHF 30.00	+ CHF 10.00

PostMail encombrant de 10 à 30 kg brut (un seul récipient par envoi sans emballage)	Priority (le lendemain) CHF 31.00 par pièce	Lune (le lendemain jusqu'à 09h00) CHF 37.00 par pièce
---	--	--

La loi sur la poste interdit l'envoi de marchandises dangereuses par voie postale.

Frais d'envoi avec Coursier Suisse

Les frais sont refacturés; dans la plupart des cas, ils dépassent CHF 100.00 par envoi. L'emballage est facturé tout comme lors d'un envoi postal.

Frais d'envoi express

Lors d'un envoi express, les suppléments pour livraison express et les éventuels frais supplémentaires occasionnés (p. ex. différence avec PostPac Priority) sont facturés.

Exportation

Les frais de transport à l'étranger sont facturés selon un accord individuel.

Modifications de prix

Toute modification de prix demeure réservée.

Délais de livraison

Des livraisons au départ de l'usine de Rümlang ont lieu chaque jour. Les livraisons à partir des points de vente régionaux sont réalisées conformément au plan de livraison séparé communiqué sur place. Pour toutes les autres livraisons (voie postale, Coursier Suisse, etc.), la marchandise est remise à l'expédition en règle générale le jour auquel la marchandise pourrait être enlevée.

Adresses de livraison

L'adresse de livraison doit être indiquée correctement et avec précision par l'acheteur; dans le cas contraire, Bosshard ne se porte pas garant en cas de perte ou d'autre dommage.

Réception de la marchandise et confirmation de réception

L'acheteur doit veiller à réceptionner la marchandise et confirmer la réception de la marchandise à l'adresse de livraison. La marchandise est également considérée comme livrée en l'absence d'une confirmation de réception si Bosshard a déchargé la livraison à l'adresse de livraison.

Risque et assurance

La livraison a lieu aux risques et aux frais de l'acheteur. L'assurance contre les dommages de toute nature incombe à l'acheteur.